

Cours d'eau rendus à leur naturel

Cette année, le «Prix suisse des cours d'eau» a distingué le biologiste jurassien Bernard Lachat, pionnier du retour au naturel des rivières et ruisseaux. L'occasion de mesurer, sur ce sujet, les progrès dans les mentalités et sur le terrain. La Confédération s'affiche avec des objectifs ambitieux, repris par les cantons. Les communes ont un rôle important à tenir, souvent par de petits projets efficaces sans gros coûts.

Tous les deux ans depuis 2001, ensemble, Pro Natura, l'Association suisse pour le génie biologique, l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux et l'Association suisse pour l'aménagement des eaux attribuent le «Prix suisse des cours d'eau». A Delémont, ce 25 avril, c'est à une personnalité et à son équipe que le prix 2013 a été décerné: Bernard Lachat, de Vicques (JU) a été distingué pour le développement, la mise en œuvre et la diffusion, en Suisse et à l'étranger, des techniques de revitalisation des cours d'eau par le «génie biologique».

Contre des décennies d'avaries, restauration douce de la biologie

«Mis en tuyaux, canalisés, bétonnés sous prétexte d'assainissement, d'améliorations foncières, d'urbanisation et de propre en ordre, bien des cours d'eau sont devenus invisibles, ou coulent en goulets ridicules et rectilignes faisant oublier les charmants méandres d'antan.» Ces lignes produites en 1991 par la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) – devenue Pro Natura –, fâchée, n'ont pas perdu de leur actualité: aujourd'hui encore, en Suisse, 15 000 km de cours d'eau sont dégra-

dés – rien qu'entre 1960 et 1990, 2500 km de ruisseaux et rivières ont été dénaturés, enterrés ou détruits. La LSPN poursuivait: «L'homme, par ses constructions, a cassé la dynamique des cours d'eau et transformé fondamentalement leur caractère; dans les eaux freinées, le limon scelle le lit de la rivière et empêche l'échange avec la nappe souterraine, l'eau immobile se réchauffe rapidement et s'appauvrit en oxygène, donc en espèces vivantes; et les rives bétonnées ou murées n'offrent plus d'abris aux poissons et aux petits animaux; barrages, paliers et écluses font obstacle aux poissons migrateurs.»

Revitaliser un cours d'eau revient à stabiliser et protéger ses rives à l'aide de végétaux vivants ou apprêtés plutôt qu'avec des masses minérales, lui reconstituer un lit poreux pour des échanges avec la nappe phréatique, y éliminer ou modifier les obstacles aux déplacements de la faune. Ou y installer au contraire de petits obstacles, judicieusement – souches ou rochers – pour varier la vitesse des courants... Le «génie biologique» s'applique aussi aux zones humides, tout autant vitales, et l'objet de pas moins d'avaries que les rivières. Une contribution célébrée de Bernard

Lachat lors de la remise de son prix fut d'ailleurs la remise en état, qu'il a dirigée, des étangs des Coedres de Damphreux, au nord de Porrentruy, en coopération avec la fondation qui gère ce milieu. Les digues de six étangs ont été réparées, les étangs nettoyés, les bosquets riverains débroussaillés... Des améliorations bénéfiques aux amphibiens, aux libellules et aux oiseaux migrateurs, tel le vanneau huppé, qui font escale là au printemps et en automne. Les dix hectares de cette belle zone humide figurent désormais à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale.

Il y a 25 ans, campagne mitigée en faveur de la revitalisation

En 1991, la LSPN avait lancé l'action «La commune retrouve ses cours d'eau». «Bien des décisions influençant favorablement, ou défavorablement, l'état des cours d'eau sont prises au niveau communal», insistait la Ligue. Elle avait donc adressé aux autorités de toutes les communes de Suisse un petit guide avec des conseils techniques, juridiques, etc. pour ramener les cours d'eau à leur aspect naturel. Si les communes de Suisse alémanique avaient plutôt bien réagi, la permanence télé-



Avant et après les travaux: le cours de l'Allaine, près de Porrentruy, a repris de la variété – dans le tracé, les berges, les courants, la végétation. De quoi réjouir la faune et l'œil!

Photos: biotec.ch

phonique pour la Romandie n'avait pas été sollicitée! Le répondant était alors un certain... Bernard Lachat – qui cependant reconnu que l'absence d'appels n'était pas forcément signe d'inactivités communales. La Ligue n'en avait pas moins exprimé vivement ses regrets, fustigeant l'idée erronée, répandue, que ramener des cours d'eau à leur état naturel ne puisse réjouir que les pêcheurs, les randonneurs et les naturalistes. Sans doute les techniques jeunes du génie biologique sont-elles apparues à certains ingénieurs et décideurs politiques trop douces pour être efficaces – mais pas partout: déjà quelques revirements s'observaient alors dans plusieurs cantons, tandis que la Confédération initiait des inventaires sur l'état des eaux. La revitalisation des cours d'eau et de leurs abords a depuis fait son lit. Elle a convaincu peu à peu qu'elle était à même de répondre à des intérêts généraux, à ces enjeux que sont la stabilisation et la protection des berges contre l'érosion, ou la prévention des inondations, ne serait-ce qu'en ralentissant des écoulements que nous avions démesurément accélérés par trop de bétonnage.

Une génération plus tard, un changement de paradigme

Le 25 avril à Delémont, ingénieurs et politiques étaient bien représentés pour célébrer le génie biologique. Le chef de l'Office de l'environnement du canton du Jura, Jacques Gerber, a souligné «un changement de paradigme». Lorsqu'il a fait remarquer qu'«il n'y a pas de projet de revitalisation pure», on aurait pu entendre seulement qu'on ne concède rien à la nature qui ne soit dans notre intérêt, mais il fallait comprendre aussi que le terme de «revitalisation» étoffe désormais, sinon supplante, celui d'«aménagement», et que c'est une «alchimie» reconnue pour corriger des problèmes liés aux eaux que d'y inclure une bonne dose de nature! Jacques Gerber a pu relever la fierté, devant un cours d'eau qu'ils avaient revitalisé, d'ouvriers qui avaient œuvré autrefois avec du béton. Et de souligner enfin que «des restaurations bien conçues n'ont pas qu'une valeur sécuritaire et écologique, mais aussi une valeur sociale ajoutée». Le ressourcement au bord d'une rivière foisonnant de vie...

Ce changement de paradigme a pour une part sa source au niveau fédéral, dès les années 90, Olivier Overney, chef de section OFEV, l'a rappelé. Puis, «avec la révision de la loi sur la protection des eaux en 2009, le Parlement a fixé des objectifs ambitieux à long terme: pré-



Les étangs de Damphreux, restaurés, sont désormais classés bas-marais d'importance nationale, haut-lieu de reproduction pour les amphibiens et de migration pour les oiseaux.

Photo: Jean-Luc Renck

server les cours d'eau encore naturels et surtout revitaliser ceux dégradés, réduire les effets négatifs de leur exploitation et leur octroyer un espace suffisant pour qu'ils puissent remplir leurs fonctions écologiques et sécuritaires». Sur les 15000 km de cours d'eau dégradés, 4000 sont prioritaires pour une restauration de leurs fonctions naturelles dans un délai de... 80 ans. Dans un contexte de financements croissants, l'OFEV élabore actuellement avec les cantons des directives et recommandations pour harmoniser une mise en œuvre, notamment dans les zones bâties et les zones agricoles, en permettant la prise en compte de certaines spécificités locales. La période 2012-15 verra la réalisation d'un grand nombre de petits projets et de quelques-uns plus ambitieux.

Toutefois, avec une priorité allant à un quart des cours d'eau dégradés, la dispute du verre à moitié plein – ce qui s'accomplit – contre le verre à moitié vide – ce qui ne change pas (encore) – était inévitable! Un mois après la remise du prix, marquée d'optimisme, à Bernard Lachat, les associations environnementales donnaient dans le pessimisme: centrales électriques qui n'assainissent pas ou mal leurs débits résiduels, affaiblissement possible des mesures de protection des eaux dans le cadre du tournant énergétique, micro-centrales qui pourraient voir le jour par centaines grâce aux subventions fédérales, écoulements encore et toujours de produits phytosanitaires et d'en-

grais. Ajoutant qu'au début de cette année, «deux tiers des prises d'eau suisses concernées par la loi révisée sur la protection des eaux ne respectaient pas ses exigences au terme du délai de transition de vingt ans»... Certes, les compromis avec le monde rural, agricole et forestier, l'industrie, les transports, l'habitat ou la production énergétique demeurent un vaste chantier.

Pour faire davantage que 4000 km en 80 ans?

Les grands débats sont une chose, l'action locale, partout où on le peut, reste une part importante de la réponse. Ce qui peut finalement coûter le plus, c'est le premier pas. Des interventions relativement simples amènent déjà de beaux effets. Outre le travail sur les berges, varier le courant avec des souches ou des blocs rocheux est favorable à une plus grande variété d'organismes, en leur offrant en même temps des abris et des terrains de chasse. Pas davantage coûteux: planter sur les rives de petits affluents des arbres qui rafraîchiront l'eau jusqu'en aval, permettant une meilleure oxygénation et prévenant la prolifération d'algues dopées par l'eau chaude et la lumière. Sans oublier que préserver ce qui est encore à l'état naturel revient moins cher que d'y engager de gros travaux de convenance...

Jean-Luc Renck

Informations: www.prixcoursdeau.ch et www.biotec.ch

COMMUNE

Nr. 7/8/2013

SUISSE

Schweizer Gemeinde Comune Svizzero Vischnanca Svizra



**Belegexemplar
Exemplaire justificatif**

Beachten Sie bitte
Ihren Beitrag auf Seite _____

Veuillez voir votre
contribution à la page **54**

**Assemblée générale à Berne
Commune de Gonten
Cours d'eau naturels**